



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 04 octobre 2019**

153, Rue Charles Nodier

39570 QUINTIGNY

Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER.

Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Marc LOUREAU.

Absents excusés : Mme Nathalie FORTIN, procuration donnée à Mr Yves MOINE,
Mr Alban GENOUD dit du CHENE, pourvoir à Mr Fabrice HENRY

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil du 06 septembre 2019.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

COMPETENCE PERISCOLAIRE – COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le maire demande à ce que soit retiré ce point de l'ordre du jour car deux délibérations sont à prendre qui doivent d'abord être validées par la communauté de communes le 24 octobre.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX :

ORANGE a pris du retard pour faire les branchements. Une réunion aura lieu ce mardi pour régler certains problèmes comme celui au coin de la maison de Mr et Mme GIROD.

La commune sera avertie lorsque ENEDIS interviendra pour changer le transformateur. Une communication sera faite aux habitants car une coupure de courant de plusieurs heures sera nécessaire. La demande pour récupérer les poteaux en béton a été faite.

POINT SECHERESSE :

Un habitant de la commune a signalé en mairie que sa maison présentait des fissures en raison de la sécheresse. La question a été posée à la Préfecture. Cette dernière a répondu qu'il fallait répertorier d'éventuelles autres maisons et monter un dossier sur l'année 2019. Tout propriétaire ayant constaté des fissures doit le faire savoir en mairie le plus rapidement possible. Plusieurs critères sont à prendre en considération et c'est à la commune de faire les premières démarches auprès de la Préfecture.

Mr Marc LOUREAU quitte le conseil municipal à 21h16.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

RAS

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- **SIAHS :** Une réunion va avoir lieu. Le président va demander l'autorisation au bureau pour vendre les deux terrains que le syndicat possède afin de régler les dettes qui s'accumulent. Cependant, il est à noter que la commune d'Arlay ne joue pas le jeu de la médiation et cherche visiblement à toujours repoussé les échéances.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mr MERMET a téléphoné au sujet du terrain qu'il souhaitait vendre et connaître le prix que la commune lui propose, prix qu'il a trouvé un peu juste. D'autre part, il aurait voulu vendre 3 autres parcelles. Après concertation, la commune va lui proposer 800.00 € pour les 4 terrains en sachant que les frais de notaire seront réglés par la commune.
- Il faudrait relancer Mr BAUD qui était intéressé pour acheter le terrain au-dessus de ses vignes en allant à l'Etoile.
- Le SIDEC, en charge de faire un audit sur les économies d'énergies sur le bâtiment mairie-salle de convivialité, est venu faire un diagnostic.
- Il faudra probablement contrôler les bornes incendies pour une couverture optimale de la commune. Un arrêté sera à prendre par la suite pour être en règle.
- Les inscriptions pour l'affouage 2019-2020 (coupe 31) iront jusqu'au 30 octobre 2019. Si peu d'affouagistes s'inscrivent, il faudra redimensionner les feux. D'autant que les membres de la commission ont pu constater que certains affouagistes n'avaient pas encore terminé leur feu et qu'ils devront le faire rapidement. Un chêne est tombé vers le bois Saint-George sur le terrain d'un privé. Il est creux et ne peut pas être exploité en grume, il peut être vendu pour du bois de chauffage.
- Pourquoi l'entreprise BREGAND n'a-t-elle toujours pas enlevé le bois en bordure de route ?
- Les fleurs seront enlevées avant la Toussaint, le samedi 27 octobre 2019 si elles sont vraiment décrépies ou après le 11 novembre. Est-ce qu'un habitant disposerait d'un endroit hors gel pour stocker les jardinières du mur de la chapelle pour essayer de conserver les bégonias et ne pas avoir à en racheter au printemps ? Le local sous la mairie est déjà bien rempli.
- Bulletin municipal : réunion le lundi 21 octobre à 20h30.

La séance est levée à 22h35

Vu pour être affiché le 09 octobre 2019, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 09 octobre 2019

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Yves MOINE